Le processus électoral au Burundi remis sur les rails

PANA, 11/09/2009Bujumbura, Burundi - L'AssemblÃ©e nationale du Burundi a adoptÃ© un projet de nouveau code Ã©lectoral plus consensuel qui devra rÃ©gir les Ã©lections gÃ©nÃ©rales de 2010, a appris la PANA vendredi de source parlementaire Ã Bujumbura.Le vote avait Ã©tÃ© retardÃ© par des divergences de vues entre les dÃ©putÃ©s de la mouvance prÃ©sidentielle et ceux de l'opposition, notamment en ce qui concerne le type de bulletin de vote Ã utiliser, la caution jugÃ©e trop Ã©levÃ©e pour prÃ©tendre Ã la magistrature suprÃªme ou encore l'ordre des cinq scrutins au programme des Ã©lections gÃ©nÃ©rales de 2010.Concernant l'ordre des scrutins, le nouveau code Ã©lectoral, qui doit encore passer au SÃ©nat pour avoir force de loi, prÃ©voit d'abord les Ã©lections communales, ensuite la prÃ©sidentielle, puis celles des dÃ©putÃ©s et sÃ©nateurs et enfin les Ã©lections zonales.